



CITIZ : D'INTÉRÊT COLLECTIF !

1^{er} réseau coopératif d'autopartage en France

> Fondé en 2002, il regroupe des structures locales indépendantes d'autopartage.

Un service d'intérêt collectif

> Chaque opérateur Citiz s'engage à être proche de ses utilisateurs, socialement utile et écologiquement responsable.

La mutualisation de la voiture permet :

- > de consommer moins de ressources et d'espace en ville* ;
- > de n'utiliser la voiture que lorsque c'est nécessaire ;
- > de soutenir les transports collectifs, la marche à pied, le vélo ;
- > de lutter contre le réchauffement climatique.



* Une voiture partagée remplace 9 voitures individuelles !



Agence Strasbourg (siège)

5 rue Saint-Michel
67000 Strasbourg
alsace@citiz.fr
T. 03 88 237 347

> lundi au vendredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h
> samedi : 9 h-12 h / 14 h-17 h

Agence Mulhouse

48 rue Franklin
68100 Mulhouse
alsace@citiz.fr
M. 06 52 67 45 63

> mardi : 14 h-18 h
> mercredi : 9 h 30-12 h 30 / 14 h-18 h
> jeudi 9 h 30-12 h 30

alsace.citiz.fr

Une initiative soutenue par :



AVEC **citiz** J'AI UNE VOITURE SANS AVOIR DE VOITURE



Les voitures qui changent la ville



AVOIR UNE VOITURE SANS AVOIR DE VOITURE

Citiz : un réseau de voitures en libre-service ou « autopartage »

- > Les voitures Citiz sont à votre disposition 24h/24 pour une heure ou plus, dans des stations dédiées.
- > Un service pratique pour tous ceux et celles qui n'ont pas besoin d'une voiture tous les jours !



UN SERVICE PROCHE ET PRATIQUE

Un réseau de stations de proximité

- > Des stations Citiz proches de chez vous.
- > Un service présent dans plusieurs villes de France.

Petite, modulable ou grande

- > Le choix parmi plusieurs modèles de voitures.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- > **Abonnez-vous** à l'agence Citiz ou via internet sur www.citiz.fr.
- > **Réservez la voiture** de votre choix, par téléphone ou internet.
- > **Accédez à votre voiture** en libre-service, avec votre carte d'abonné.
- > **Ramenez la voiture** à son emplacement initial.
- > **Suivez votre consommation** sur internet et recevez votre facture mensuelle par mail.



UN SERVICE ÉCONOMIQUE

Pour un usage occasionnel de la voiture

- > Une voiture personnelle coûte en moyenne 5 500 € par an (assurance, entretien, frais fixes...)
- > L'autopartage Citiz vous revient moins cher qu'une voiture personnelle si vous ne vous en servez pas tous les jours et que vous parcourez moins de 10 000 km par an.



NE PAYEZ QUE CE QUE VOUS UTILISEZ

Une tarification par location

- > Choisissez l'abonnement adapté à vos besoins : une fois par mois, par semaine, plusieurs fois par semaine ?
- > Le coût de chaque location est calculé à l'heure et au kilomètre.

Fini les soucis, tout est compris dans le prix !

- > Assurance, carburant, parking, assistance 24h/24... Citiz s'occupe de tout.
- > Toutes les voitures Citiz sont récentes, peu polluantes, entretenues et nettoyées régulièrement.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- > **Des courses à la jardinerie**
2 h + 15 km parcours = **10 €***
- > **Une soirée chez des amis**
6 h + 30 km parcours = **21 €***
- > **La journée au vert en famille**
12 h + 150 km parcours = **68 €***

+ Frais d'abonnement

* À partir de...
Tarifs TTC, catégorie S, non contractuels.
Carburant inclus.

Pour plus de précisions, consultez la fiche tarifs de votre Citiz local.
www.citiz.fr

